

Qu'est-ce que le "Plan étudiants" ?

LA RÉFORME VIDAL DE L'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, également appelée "Plan étudiants", est mise en place à marche forcée par le gouvernement. Pour preuve, l'ouverture de la plateforme informatique "Parcoursup" **avant le vote du projet de loi par le parlement !**

Concrètement, les élèves de terminale vont devoir formuler des vœux d'orientation (10 au maximum, non classés) qui feront chacun l'objet d'un avis du conseil de classe du 2^e trimestre. Cet avis sera transmis aux établissements d'enseignement supérieur qui se prononceront selon quatre types de réponses (à partir du mois de mai) :

Oui : l'élève est accepté dans la formation ;

Non (filières sélectives) : dans le cas des DUT, BTS, classes préparatoires etc.

Oui, si (filières non sélectives) : l'élève est accepté à condition de s'engager à suivre un parcours spécifique, afin notamment de se remettre à niveau pour répondre aux attendus de la formation concernée ;

En attente : l'élève devra attendre la 2^e phase du processus pour avoir une réponse définitive (jusqu'à fin septembre, **alors que les rentrées auront déjà eu lieu**).

Les élèves n'ayant obtenu aucune réponse positive à l'issue de la 2^e phase se verront proposer une affectation par le rectorat de leur académie.

Des dispositions contestables

Si les ambitions affichées semblent louables en principe, (*réduire l'échec dans les études supérieures, renforcer l'accompagnement des lycéens*), on peut s'interroger sur certaines mesures proposées par la Ministre Vidal, par exemple :

Toutes les filières risquent de devenir sélectives de fait, en raison des capacités d'accueil que les universités vont devoir établir.

Le lycée d'origine et les notes des 5 premiers trimestres du cycle 1^{ère}-terminale vont avoir un rôle écrasant quelle que soit la filière demandée, puisque tout sera décidé avant les épreuves du Bac. **Il n'y aura plus droit à l'erreur !**

Les vœux des élèves ne seront pas classés, entraînant un risque d'orientation par défaut.

La surcharge de travail va être ingérable pour les personnels impliqués dans le processus de sélection (les profs principaux des classes de Terminales, ainsi que les personnels enseignants et BIATSS du supérieur).

Enfin le rôle des PsyEN (ex- conseillers d'orientation) n'est pas du tout mentionné, un comble pour une réforme qui prétend améliorer l'orientation des élèves !

Un sous-financement délibéré

Au-delà de ces critiques, la précipitation avec laquelle cette réforme est imposée et l'absence de réels moyens alloués à sa mise en œuvre révèlent les vraies intentions du gouvernement. En effet, la mise en place d'un processus individualisé et non-automatisé va se révéler très coûteux en moyens humains, et donc financiers. Alors qu'il faudrait déjà 2 milliards de plus par an pour que les dépenses de l'enseignement supérieur en France atteignent le niveau moyen des pays de l'OCDE, le gouvernement n'a prévu d'allouer que 950 millions supplémentaires sur 5 ans. Ces moyens sont très insuffisants. Les proviseurs de lycée font déjà savoir qu'il n'y aura pas le temps en conseil de classe d'examiner de manière approfondie 10 vœux pour chacun des ~35 élèves d'une terminale. Les rectorats manquant de personnel, et les enseignants-chercheurs et enseignants des universités étant surchargés de responsabilités et d'enseignement, cette réforme sera inapplicable en l'absence de moyens supplémentaires considérables.

Ce sous-financement va évidemment aggraver la situation financière des universités, qui est déjà critique. Le risque est grand que cela serve ensuite de prétexte à une augmentation importante des frais d'inscription, à l'image de ce qui s'est produit au Royaume-Uni au début des années 2000.

La jeunesse de notre pays mérite mieux qu'une réforme dangereuse et bâclée. Mobilisons-nous :

Assemblée Générale le vendredi 15 décembre à 12h, Amphi Desserteaux, bâtiment Droit-Lettres

